

Bamboula, Négro et maintenant Danette

Pour commencer une information souvent peu connue en France: En France si on dit Taubira est une négresse c'est direct le bagne, on dit noire et encore on le dit à voix basse. Aux Etats-unis, si pour être poli vous dites « black », vous êtes considéré comme un personnage peu fréquentable, il faut dire « neger ». Ah bon ? Ben oui, comme quoi ...

Maxime Lépante me précise même qu'il n'est pas interdit de se revendiquer raciste aux states, ceci dit il y a peu d'américains qui se risquent à s'afficher comme tels sous peine d'être ostracisés mais ils peuvent le faire, c'est inscrit dans leur constitution. Ici en France, pays des droits de l'homme et de la liberté d'expression, une simple image vous condamne, une simple phrase vous expédie au tribunal pour délit d'intention de provoquer à la haine ... et patati et patata.

Explication: Pour les Anglo-saxons Black est une couleur, c'est donc réducteur pour un humain. Les fiches de police anglo-saxonne concernant un individu mentionnent l'origine ethnique (hispanique, caucasienne, asiatique ... et « Neger »). Le nom que s'est donnée une organisation d'extrémistes noirs « Les black panthers » n'est pas une exception, l'adjectif noir est rapporté à un félin.

Mais bon ici on n'appelle pas un chat un chat comme on devrait appeler une chaise sous le nom ridicule de « les commodités de la conversation ». A noter qu'on a un maire FN qui s'appelle Sanchez, alors j'imagine une scène probable selon les idées noires de Taubira, celle de ce maire au tribunal « Monsieur Sanchez levez-vous » (pour Danette?). Pourrait on le dire ou pas ? Peut-on dire dans le RER du 9-3 « C'est noir de monde ici » ? Peut-on dire « On devrait rentrer il va faire tout

noir » ? Et aussi « salut Joe, tu m'fais un petit noir bien serré » ?

J'ai des doutes. En revanche ce qui est certain c'est qu'on n'a plus le droit de vendre des « bamboula » et des « têtes de nègre » et que la société qui fabrique les Danettes doit retirer une campagne publicitaire ou l'on voit un groupe de noirs déguisé en lions. J'ai bien regardé la publicité et je ne vois pas ce qu'il y a de raciste la dedans, sont tous mignons sur la photo. La voici d'ailleurs assortie d'un commentaire idiot. Ils ont l'air de bien s'amuser. Moi si on me demande d'être sur la photo en échange de garder le costume, je veux bien.



Djolof Boy @AliouneBadara22 · 20 h

La campagne de pub #TousDanette est tout simplement raciste. Donc les noirs doivent se déguiser en animaux ? pic.twitter.com/9yt51lwqsm



RETWEET

1



10:41 - 5 sept. 2014 · Détails

Signaler le média

Masquer la photo

Répondre Retweeter Favori Plus

Répondre à @AliouneBadara22

La société a été contrainte sous la pression des lobbys de s'excuser et la société de pub en a fait de même. Je ne les blâme pas, ils ont une clientèle qui fait vivre leur boutique et des centaines de salariés. Ce que je déplore c'est qu'une minorité réussisse à chaque fois à imposer sa vision à une majorité. Si vous avez eu l'occasion de voyager un peu dans

les Caraïbes vous avez certainement vu des publicités qui vendent du cola avec des figurants couleur locale. Rien de plus normal, le public majoritaire est ciblé. En métropole, la même affiche est avec des figurants de type caucasien, normal là aussi, il s'agit de vendre au plus grand nombre. Il y a des particularité cependant dans certains départements où des affiches présentent les articles avec l'image de la population majoritaire et ce qui me gêne c'est de voir des voilées vanter les mérites d'un produit. Là silence et fopastigmatiser depuis que l'islam est devenue une race.

C'est absurde bien évidemment mais ça passe très bien à la 17^e correctionnelle pour taper sur le petit blanc esclavagiste. Les musulmans ne sont pas que des arabes et les arabes ne sont pas tous musulmans. La majorité des musulmans sont même de type asiatique donc la théorie de racisme ne tient pas debout. Les multiples agressions d'associations droitdel'hommistes contre des sites d'informations comme RR, RL ou Fdesouche et bien d'autres sont basées sur le principe d'appel à la haine. La France interdit la publication de propos diffamatoires ou insultants, qui inciterait à la discrimination, à la haine, ou à la violence contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur lieu d'origine, de leur ethnie ou absence d'ethnie, de la nationalité, de la race ou d'une religion spécifique, et ce depuis 1881. La loi interdit l'incitation à la discrimination, la haine, la violence contre les personnes en raison de leur sexe, orientation sexuelle, ou leur handicap. La loi interdit les déclarations qui justifient ou relativisent les crimes contre l'humanité.

C'est cette dernière phrase qui interdit la parution, en France, de « Mein Kampf » un fameux best seller au Moyen Orient. Mais curieusement la loi n'interdit pas le coran, pourtant il y a pas mal de paragraphes, l'essentiel en fait, qui parle de tuer le mécréant (religion), de réduire la femme à l'état de soumise (sexe), de liquider les homosexuels

(orientation sexuelle), de liquider les Nazaréens (ethnie), de faire la même chose avec les israéliens (nationalité). Mais non la loi ne l'interdit pas bien que cet ouvrage soit bien plus violent que ce qu'avait écrit un certain Adolf. On a le droit de dire que Hitler était une saloperie, ce qu'il a démontré, mais on n'a pas le droit d'affirmer que l'islam est une saloperie, ce qu'il démontre tout les jours.

Et pendant ce temps-là on se préoccupe des danettes !

Philippe Legrand